

En condition de déprise agricole et sans gestion particulière depuis plusieurs années, des essences forestières (Aulnes, Saules, Bouleaux, Frênes) ont effectué une reconquête particulièrement dynamique de cette prairie humide, diminuant, par la même occasion, la diversité floristique et faunistique de ces milieux. Un pâturage intensif d'ovins, contribuant à l'enrichissement des sols, a également participé à cette perte de biodiversité.



Le Conseil général des Yvelines, dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), s'est donc porté acquéreur du site en 2003 afin de restaurer et de préserver ce milieu sensible.

Des enjeux de restauration importants

Le projet a permis de restaurer un site de fond de vallée ouvert et de le préserver par un entretien « naturel » du site par pâturage. Cet aménagement est garant d'une reconquête d'un paysage et une végétation hygrophile à forte valeur patrimoniale.

Afin de reconquérir le site, d'importants travaux ont été entrepris :

- La réouverture du fond de vallée où des zones de boisement se sont développées depuis une vingtaine d'années, avec la restauration de points de vue (ouvertures paysagères) depuis la route longeant le site (17160 € H.T.).
- Un nettoyage global du site avec l'évacuation de dépôts sauvages de toute nature et de vieux mobiliers (passerelle, clôtures, cabanon) hors d'état. Une bergerie en bois en mauvais état a été démolie et évacuée du site (4200 € H.T.).
- L'aménagement pour le pâturage extensif de bovins écossais (clôtures, passerelles, rampes d'accès aux zones humides...) (26122 € H.T.).
- La création d'un chemin piétonnier le long de la prairie permettant de relier en sécurité le village au sentier de petite randonnée.



Mise en œuvre d'une clause d'insertion pour la réalisation des travaux



L'entreprise Environnement et Forêt, titulaire du marché, s'est engagée à mettre en œuvre une action d'insertion au bénéfice de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

6 personnes en difficultés sociales ont travaillé sur le chantier. Le montant dédié à l'insertion est de 8 392 € H.T. sur un montant global des prestations de 54 392,2 € H.T., soit 384 heures dédiées à l'insertion lors du chantier, représentant 46% des heures totales sur le chantier.

Du 9 au 18 février 2009, l'entreprise d'insertion INSERPRO a effectué le démantèlement de l'ancienne bergerie, l'enlèvement des clôtures en fil de ronces, ainsi que des travaux de débroussaillage.

Du 11 mars au 10 avril 2009, l'entreprise Environnement et Forêt, a effectué les abattages, la pose de mobiliers (clôtures et passerelle), la création d'un sentier le long de la prairie à l'aide des copeaux issus du broyage des arbres abattus et le terrassement d'une mare – abreuvoir.

Mise en place d'un pâturage extensif pour reconquérir un milieu fragile

A l'issue des travaux, un pâturage extensif a été mis en place en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre d'une convention.

Des bovins écossais (Highland Cattle) ont été mis en pâture en alternance avec la prairie de la Réserve Naturelle Régionale du domaine d'Ors située à proximité.

Afin de limiter un surpiétinement et pour permettre au site d'exprimer toutes ses potentialités écologiques, les vaches seront au nombre maximum de trois et ceci durant des temps assez réduits.



Réalisation : A. Prioul – Y. Sionneau
Service du Patrimoine naturel
Direction du Développement
Tél. 01 39 07 80 48
Avril 2009



Yvelines
Conseil général

Travaux de restauration de la prairie humide départementale des « Prés Bicheret » sur la commune de Châteaufort-en-Yvelines

Un intérêt écologique fort



Martin pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)

Situé au cœur de la vallée de la Mérantaise, cet espace naturel humide de fond de vallée compte parmi les milieux les plus riches du point de vue écologique puisqu'ils hébergent (ou sont susceptibles d'héberger) des espèces animales et végétales peu communes en Ile-de-France. Cet espace est d'ailleurs répertorié à l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) pour des espèces végétales telles que la petite berle (*Berula erecta*), espèce assez rare en Ile de France ou le muflier des champs (*Misopates orientum*),

également assez rare. Plusieurs espèces animales ayant une forte valeur patrimoniale ont été observées sur le site, notamment le martin pêcheur (*Alcedo atthis*), le héron cendré (*Ardea cynea*), le faucon crécelle (*Falco tinnunculus*), la buse variable (*Buteo buteo*), la couleuvre à collier (*Natrix Natrix*) ainsi qu'un papillon : l'écaille rouge (*Callimorpha dominula*).

Ces milieux sont devenus rares en Ile-de-France et demeurent extrêmement menacés de nos jours (drainage, remblaiement, déprise agricole, surpâturage, pollutions aquatiques...).

Par sa situation topographique, sa localisation géographique, sa grande valeur paysagère et la nature des milieux que l'on y trouve, le site des Prés Bicheret constitue un maillon essentiel de la mosaïque des zones humides de la vallée de la Mérantaise qu'il convient de préserver.



Petite berle (*Berula erecta*)